

Bonjour,

J'ai bien reçu votre sollicitation et vous en remercie.

Mon épouse venant d'accoucher, je n'ai pu me pencher sur le sujet que tardivement.

Pont de Claix est effectivement traversée par l'A480. Et bien que la portion en question ne soit pas concernée par les travaux, notre commune et ses habitants seront forcément impactés, que ce soit durant la phase de chantier ou après la mise en œuvre de l'élargissement.

La question des mobilités constitue clairement un enjeu majeur pour les prochaines années, notamment du fait de l'étalement urbain qui tend à éloigner les lieux d'habitation des lieux de travail. Si les communes ont bien évidemment un rôle à jouer, ce sujet mérite selon nous d'être traité à l'échelle intercommunale, en l'occurrence la métropole pour ce qui nous concerne.

Notre collectif s'est pour le moment consacré à étudier les problématiques propres à notre ville et dont la réponse peut être apportée à l'échelle communale. La question des transports, qui ne relève pas directement de la compétence des communes, n'a donc pas été réellement appréhendée de manière approfondie par notre équipe. Par ailleurs, cette thématique de l'élargissement de l'A480 n'a pas été foncièrement abordée de notre côté car ce projet est en cours de déploiement d'une part et d'autre part ne relève pas directement de notre champ d'intervention.

Cela étant, nous allons tenter de répondre aux mieux à vos questions.

En préambule toutefois, il nous semble important de ne pas opposer automobiles et transports en commun. Ceux-ci doivent davantage être considérés comme complémentaires et non antinomiques. Nous tenons également à refuser tout "automobiliste-bashing" et rappeler que pour beaucoup de nos concitoyens, la voiture reste un moyen de transport indispensable au quotidien et non substituable. Vous trouverez nos réponses ci-dessous.

En tant que candidat.e déclaré.e aux élections municipales de 2020 sur une des communes concernées par l'A480, nous souhaiterions avoir votre vision quant à ce projet d'élargissement et plus généralement sur les grandes questions sociétales et environnementales que soulève la gestion des mobilités sur l'aire urbaine grenobloise. Nous vous soumettons donc les questions et les propositions suivantes :

1) sur les mobilités en général :

- Quels seront vos engagements à propos des futurs projets routiers et autoroutiers sur notre territoire (Rocade sud notamment) ? **Aucun engagement particulier ne fera partie de notre programme pour Pont de Claix. Il nous semble difficile d'adopter une position a priori sur des projets futurs. Il conviendra toutefois d'étudier pleinement chaque projet ainsi que ses conséquences et impacts, à la fois au niveau financier, technique et environnemental.**

Quelle est votre position vis-à-vis de l'extension, et l'achèvement, de l'A51 ?

Nous ne sommes pas experts sur ce sujet qui ne concerne d'ailleurs pas directement notre commune. Ce projet d'achèvement de l'A51 est un vieux dossier jamais tranché qui ne nous semble ni prioritaire ni réaliste.

- Quels seront vos engagements concernant les transports en commun et les modes actifs (vélo, marche...) dans le cadre du nouveau Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise ?

Indéniablement les transports en commun doivent être développés, à la fois en termes de maillage territorial, de fréquence et de véhicules propres. Il nous semble notamment important de chercher à prolonger le tram E en direction de Pont de Claix et le tram A en direction de Sassenage. Par ailleurs, il nous paraît opportun d'étudier réellement la question du transport par câble, en complément des moyens de transport existants. Enfin, il serait intéressant de travailler sur la mise en place d'un pass transport unique et multimodal (bus, tram, train ...) à l'échelle de ce syndicat.

- Quelle sera votre politique pour favoriser le rapprochement des lieux de vie et des zones d'activités (travail, loisir, consommation...), principale source des mobilités actuelles ?

On ne peut que constater un éloignement des lieux de vie des lieux de travail, augmentant de fait les déplacements pendulaires, source de fatigue, de stress et de pollution. Ce phénomène s'explique notamment par des prix des logements en hausse nécessitant de s'éloigner en périphérie des grandes villes mais également par une volonté, pour certains, de vivre en milieu semi-urbain ou rural hors des centres-villes.

L'une des solutions pourrait être de construire davantage en ville, à proximité des zones économiques, induisant de fait une densification en logements et donc une bétonisation accrue de nos communes. Cette option doit être selon nous mise en œuvre avec parcimonie en tenant compte des spécificités locales. Cela ne doit pas conduire à recréer des quartiers enclavés composés grands ensembles bétonnés sans espaces verts.

Une autre solution envisageable est de favoriser l'installation d'entreprises et donc d'emplois au cœur de nos villes ou a minima à proximité des infrastructures de transport. Enfin, et cela peut être mis en œuvre de manière plus immédiate, il nous semble nécessaire de développer le télétravail, permettant ainsi de s'affranchir des trajets domicile-travail.

- Une fois le chantier achevé et le trafic fluidifié sur l'A480, comment empêcherez-vous l'induction de trafic à l'échelle de l'aire urbaine grenobloise ?

Comme évoqué précédemment, transports en commun et infrastructures routières doivent être vus comme complémentaires. Il n'est effectivement pas impossible que certaines personnes se remettent à prendre leur véhicule suite aux travaux mais pour éviter/limiter ce phénomène, l'offre de transport en commun doit être sans cesse améliorée et densifiée afin de représenter une alternative fiable et accessible.

2) sur l'A480 en particulier :

- Etes-vous favorable au maintien sur le long terme d'une limitation sur l'A480 à 70km/h quelle que soit l'heure et le jour de la semaine ? Non. Si cette limitation peut avoir du sens de manière ponctuelle, lors des périodes de pointe notamment, celle-ci nous semble peu appropriée en période de faibles flux et en particulier la nuit. Cette limitation doit permettre notamment de fluidifier le trafic et non pas d'apparaître comme une contrainte permanente pour les usagers de la route.

Envisagez-vous de demander l'extension de cette limitation à 70km/h sur l'ensemble de la rocade ? Non. Pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.

- Etes-vous favorable à une voie réservée TC depuis le sud jusqu'à l'échangeur Louise Michel, et pas seulement jusqu'au Rondeau ? La mise en œuvre d'une voie réservée jusqu'à Louise Michel peut être une bonne solution. Là encore il conviendra d'étudier les gains attendus par rapport aux nuisances éventuelles engendrées et de s'assurer de la faisabilité technique.

- Concernant la voie de covoiturage sur l'A48 entre le péage de Voreppe et l'entrée de l'A480, êtes-vous favorable à ce qu'elle se fasse sur la voie de gauche (et non pas sur la voie actuellement réservée aux TC), comme cela est envisagé aujourd'hui ? [Non, si cela conduit à aboutir à une voie de covoiturage et une voie pour les transports en commun car cela reviendrait à trop limiter les voies de circulation classiques. En revanche, aucune objection particulière s'il s'agit de déplacer la voie réservée de droite à gauche.](#)

- Que pensez-vous de réserver la voie de gauche sur l'A480 élargie au covoiturage et aux TC ? [Cela peut s'envisager après une phase d'études et d'essai. Il faudra toutefois que cela permette une réelle amélioration des flux et que cela ne conduise pas à obtenir des voies traditionnelles surchargées et une voie réservée vide.](#)

- Quelles mesures mettrez-vous en place pour évaluer et suivre les impacts des travaux (pollution, report de circulation, insécurité des modes doux...), notamment au niveau de l'A480 et des rues adjacentes et des écoles ? [Comme pour d'autres questions, ce sujet ne relève pas de la ville de Pont de Claix. En revanche, il semble effectivement indispensable de mesurer les conséquences des travaux, notamment en termes de nuisances et de report de circulation. L'idéal serait de créer un comité de suivi composé de l'ensemble des parties prenantes \(AREA, état, Métro, collectivités, associations, habitants ...\). Celui-ci aurait alors compétence pour demander et/ou réaliser l'ensemble des études d'impact et des mesures nécessaires.](#)

[Avec quel calendrier ? Une mise en place de ce comité préalable au lancement des travaux semblerait pertinente. Ceux-ci ayant déjà commencés, une mise en œuvre au plus tôt est requise.](#)

Enfin, nous vous demandons votre position quant à la création d'un "Observatoire public des impacts de l'élargissement de l'A480" dédié au suivi de l'évolution d'indicateurs pertinents post travaux A480, notamment des effets du trafic induit.

Ces indicateurs devraient être définis sur la base d'un "état-des-lieux" avant-projet, et la "brique élémentaire" de l'observation serait un comptage continu et en temps réel du trafic, sur le modèle de ce qui se fait sur la Rcade sud avec le Grenoble Traffic Lab (gtl.inrialpes.fr/). Associant l'Etat, AREA, les acteurs institutionnels et associatifs, les citoyens et les experts et scientifiques, l'Observatoire assurerait également une vigilance de la qualité de l'air, du bruit, de la sécurité des quartiers proches de l'autoroute, de même que de l'induction de trafic et des dynamiques périurbaines. Toutes les informations recueillies par l'Observatoire seraient rendues publiques. [Nous y sommes favorables. Cela rejoint notre réponse à la questions précédente.](#)